



Arrêter les responsables des crimes internationaux commis en République Démocratique du Congo

Communiqué de presse du Groupe de Travail pour les Droits de Victimes

www.vrwg.org

Le Groupe de Travail pour les Droits des Victimes (GTDV) est un réseau de plus de 300 groupes et experts de la société civile nationale et internationale, créé en 1997 sous les auspices de la Coalition pour La Cour Pénale Internationale. Créé par des ONG internationales et des experts, au fil des années, le Groupe a évolué et inclut désormais des ONG issues de pays d'origine très variés, en particulier des pays les plus intimement touchés par la CPI (République Démocratique du Congo, Soudan et Ouganda). Parmi les organisations collaborant actuellement avec le GTDV figurent Redress, Human Rights Watch, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, International Society for Traumatic Stress Studies, Avocats Sans Frontières, Parliamentarians for Global Action, World Society of Victimology, Women's Initiatives for Gender Justice and the Coalition for Women's Human Rights in Conflict Situations ainsi que des ONG Congolaises telles que l'APRODIVI, Femmes et Enfants pour les Droits de l'Homme et LIPADHO. Le GTDV travaille à assurer que les droits des victimes soient efficacement protégés et respectés, et que leurs besoins et inquiétudes soient satisfaits au cours du processus judiciaire auprès de la Cour Pénale Internationale (CPI).

Le Groupe de Travail pour les Droits des Victimes (GTDV) est extrêmement préoccupé par les événements récents dans le Nord et l'Est de la RDC et par l'impact de cette crise sur la population civile. Cette population terrorisée depuis des années, a dû ces dernières semaines subir ou fuir une énième fois la violence meurtrière.

Le GTDV considère que la récente montée de violence au Nord de la Province Orientale et dans les Kivus en RDC n'est pas uniquement un problème interne à la RDC, mais est étroitement liée à la situation des pays voisins, le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, et que l'éruption régulière de tensions dans les quatre pays fonctionne selon le principe de vases communicants. La situation actuelle au Nord-Kivu et, en particulier, à Goma, reflète les graves difficultés auxquelles se trouve confrontée la région.

Le GTDV salue les efforts diplomatiques en cours afin de trouver une solution durable au conflit qui déchire la région des Grands Lacs depuis trop longtemps.

Néanmoins, le GTDV tient à rappeler qu'il ne s'agit pas uniquement d'une crise humanitaire, mais que des crimes internationaux et des violations graves des Droits de l'Homme ont été commis par toutes les factions armées impliquées : le CNDP (Congrès National pour la Défense du Peuple) du général rebelle Laurent Nkunda, les Forces Armées de la RDC (FARDC), les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), les Mai-Mai et l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony.

La violence actuelle confirme une fois de plus que l'impunité des responsables des crimes internationaux ne contribue pas à la résolution des conflits. Tout au contraire elle entraîne des nouvelles violations et exactions. Le GTDV considère que les acteurs impliqués doivent chercher non seulement à mettre fin aux violences, mais également à faire en sorte que les responsables répondent de leurs crimes, puisque la justice est une condition indispensable pour atteindre une paix durable.

Le GTDV rappelle que tous les crimes internationaux commis sur le territoire Congolais depuis le 1 juillet 2002 relèvent de la compétence de la Cour Pénale Internationale, quelle que soit la nationalité ou la qualité des responsables.

Le GTDV rappelle également que la CPI a déjà délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de plusieurs personnes impliquées dans des attaques menées au cours des dernières semaines :

- Joseph Kony et d'autres hauts responsables de la LRA font l'objet de mandats d'arrêt lancés par la CPI le 8 juillet 2005 pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Nord de l'Ouganda. Ces mandats n'ont toujours pas été exécutés, tandis que les négociations de paix sont bloquées du fait du refus de Kony de signer les accords de paix. Entretemps, la violence a été déplacée du Nord de l'Ouganda vers le Nord de la RDC où des dizaines de milliers de personnes ont fui leurs villages.
- Bosco Ntaganda, actuel Chef d'Etat Major de Laurent Nkunda, fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par la CPI le 22 août 2006 pour des crimes de guerre commis en Ituri, lorsqu'il était chef adjoint de l'état-major général des Forces patriotiques pour la libération du Congo (FPLC), branche armée de l'Union de Patriotes Congolais (UPC) dont le chef Thomas Lubanga est actuellement en détention à La Haye.

Le GTDV appelle:

- la Communauté Internationale et les autorités congolaises à tout mettre en œuvre pour exécuter ces mandats d'arrêts, puisqu'une justice qui reste lettre-morte manque d'effet dissuasif, comme le démontrent les faits récents.
- les représentants des Nations Unies et des différents pays actuellement impliqués dans les démarches diplomatiques à intégrer dans les négociations l'idée qu'une paix durable ne peut être atteinte sans que justice – qu'elle soit internationale ou nationale - soit rendue et sans que les plus hauts responsables répondent de leurs crimes.
- la CPI à continuer à affirmer publiquement qu'elle est compétente pour enquêter sur les crimes internationaux commis récemment par la LRA au Nord de la RDC et par tous les groupes armés opérant aux Kivus, quelle que soit la nationalité ou la capacité de leurs auteurs; à annoncer publiquement l'ouverture d'une enquête sur ces crimes, ainsi que d'autres actions concrètes envisagées; et à amender et compléter les mandats d'arrêts existants en conséquence.

- les pays de la région des Grand-Lacs à ratifier le Statut de Rome et à adopter les lois de mise en œuvre nécessaires pour l'application du Statut au niveau national
- tous ceux impliqués dans le processus de paix, à prendre en considération que seule une solution durable des problèmes de la région des Grands-Lacs – y compris de la question de l'exploitation des ressources naturelles, l'une des causes fondamentales du conflit - peut rendre à la population la stabilité et la sécurité dont elle a tant besoin pour retrouver sa dignité et pour pouvoir ainsi contribuer au développement de son pays.